



Comité Jeunesse

Déposé au conseil municipal
4 juin 2026

2025
Recommandations
2026

Ce projet est rendu possible grâce à une subvention obtenue dans le cadre de la Démarche mauricienne.



Introduction

La Ville de Trois-Rivières se distingue par la qualité de son offre culturelle, artistique et sportive. Toutefois, le comité Jeunesse constate que des enjeux persistent en matière d'accessibilité, de diffusion de l'information et d'appropriation de ces lieux et de ces ressources par les jeunes.

Dans le cadre de ses travaux, le comité Jeunesse a eu l'occasion d'échanger avec différentes intervenantes et intervenants de la Ville et de consulter de nombreux jeunes du territoire. Ces démarches ont permis de mettre en lumière l'importance de développer des conditions favorables à une participation active, libre et inclusive, notamment en facilitant l'accès aux installations, en bonifiant l'offre d'activités et en soutenant l'expression et l'engagement des jeunes.

Le comité Jeunesse a ainsi formulé une série de recommandations visant à améliorer l'accessibilité aux infrastructures sportives et aux espaces publics, à développer une offre culturelle adaptée et abordable, ainsi qu'à mieux diffuser l'information et multiplier les occasions de découverte et de participation.

Par ces recommandations, le comité souhaite contribuer à faire de Trois-Rivières une ville plus accessible, dynamique et inclusive, où les jeunes peuvent pleinement s'épanouir, s'exprimer et participer à la vie collective.

Transport et mobilité

Les membres du comité Jeunesse estiment que, pour favoriser l'accessibilité aux activités culturelles, sportives et de loisirs, il est essentiel de développer des réseaux de transport en commun et de transport actif qui soient à la fois efficaces et agréables à utiliser. Selon le comité, la possibilité de se déplacer facilement et à faible coût permet aux jeunes de Trois-Rivières de gagner en autonomie et d'accéder plus largement à l'offre culturelle et sportive offerte en ville.

1. Renforcer et structurer le réseau cyclable afin de le rendre sécuritaire, continu et véritablement utilitaire. Celui-ci doit permettre aux jeunes et aux jeunes familles de se déplacer de façon autonome et active vers les loisirs et les activités culturelles offertes sur le territoire. Selon le contexte, ceci passe notamment par :
 - Le développement de pistes cyclables hors chaussée ;
 - L'installation de bollards et le marquage au sol ;
 - Une amélioration de la signalisation et de l'information sur le réseau cyclable.
2. Développer un système de location de transport actif en libre-service (ex. vélo, trottinette).
3. Permettre aux jeunes d'avoir accès gratuitement au transport en commun lors des grands événements en développant des partenariats avec les promoteurs de projet et la STTR.
 - Cette recommandation s'ajoute à celle déposée par le comité Jeunesse en 2023 pour favoriser l'inclusion sociale des jeunes.

Sport et plein air

Les membres du comité Jeunesse estiment qu'il est essentiel de faciliter l'accès aux installations sportives et aux espaces de plein air afin d'encourager une pratique libre et inclusive de l'activité physique. Pour ce faire, ils soulignent l'importance d'une information claire, d'outils numériques simples et de systèmes de réservation efficaces, ainsi que de plages horaires dédiées aux activités non organisées.

4. Faciliter l'accès aux gymnases, plateaux et terrains sportifs afin de favoriser la pratique libre et spontanée de l'activité physique en diffusant une information claire et en développant un système de réservation efficient. Exemples:
 - Application mobile ;
 - Site Web municipal.
5. Favoriser la pratique libre et spontanée de l'activité physique en créant et en faisant la promotion de plages horaires dédiées aux activités sportives non organisées sur différents plateaux sportifs.
6. Développer des lieux accueillants où les jeunes se sentent légitimes et bienvenus dans les parcs et espaces publics. Exemples:
 - Espaces couverts ;
 - Éclairage convivial, espace chauffé l'hiver ;
 - Hamacs et mobilier de détente ;
 - Wifi / prises de courant ;
 - Toilettes familiales, tables à langer ;
 - Aires de pique-nique, BBQ, Foodtrucks.
7. Développer des services de location d'équipements sportifs ou récréatifs sur différents sites de loisirs de la ville afin de rendre les activités plus accessibles et abordables. Exemples :
 - Casiers ou comptoirs de location dans les parcs ou terrains sportifs ;
 - Collaboration avec des organismes ;
 - Dans les bibliothèques.
8. Mettre en place les conditions gagnantes pour faciliter et pérenniser la pratique du sport chez les jeunes femmes à Trois-Rivières. Exemples:
 - Créer des plages horaires dédiées à la pratique du sport féminin sur différents plateaux sportifs ;
 - Rendre les espaces sécuritaires pour les femmes (éclairage, caméras, surveillance de quartier, etc.).

Arts, loisirs et culture

Les membres du comité Jeunesse jugent essentiel de développer une offre culturelle abordable et adaptée aux jeunes, de soutenir leur expression en facilitant l'accès à des espaces et du matériel de création, et de rendre les grands événements culturels plus accessibles grâce à une tarification avantageuse.

9. Développer une offre accrue d'activités culturelles abordables destinées aux jeunes, notamment des événements conçus et organisés par et pour eux. Exemples :
 - Festival jeunesse ;
 - Initiation à la culture dans les écoles et organismes ;
 - Supporter des projets par et pour les jeunes.
10. Soutenir l'expression culturelle des jeunes en facilitant l'accès à du matériel artistique et à des espaces de création ou d'expérimentation dans les bibliothèques et autres lieux municipaux. Exemples :
 - Plage horaire destinée aux jeunes ;
 - Studio de musique, photographie, podcast ou de montage vidéo ;
 - Location d'instruments de musique ;
 - *Fab Lab*.
11. Favoriser l'accès des jeunes et des familles aux grands événements culturels en offrant une tarification adaptée ou des avantages financiers pour les activités proposées par la Ville et ses partenaires.

Communication et information

Les membres du comité Jeunesse estiment essentiel d'améliorer l'accès à l'information destinée aux jeunes afin de mieux faire connaître l'offre culturelle, artistique et sportive disponible. Ils soulignent l'importance de diffuser efficacement cette information, notamment par des canaux numériques adaptés aux jeunes.

12. Faciliter l'accès à l'information afin d'informer efficacement les jeunes par rapport aux activités offertes et à l'offre culturelle, artistique et sportive disponible sur le territoire. Cet objectif peut notamment être atteint par les actions suivantes :
 - Mettre en place un réseau de jeunes ambassadrices et ambassadeurs influents dans leur milieu, chargés de relayer et valoriser l'information auprès de leurs pairs, notamment par l'entremise des réseaux sociaux et des plateformes numériques utilisées par les jeunes ;
 - Centraliser l'information destinée aux jeunes dans une section clairement identifiée et facilement accessible du site web municipal, regroupant les activités, services et ressources qui leur sont dédiés.
13. Créer des occasions permettant aux jeunes de découvrir l'offre culturelle, sportive et artistique de leur ville, ainsi que les différentes possibilités d'engagement et de participation. Exemples :
 - Journées ou festivals dédiés à la jeunesse ;
 - Kiosques dans les établissements d'enseignement ;
 - Accompagner les jeunes dans leurs démarches d'inscription.